



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Centre de vaccination contre le covid

Question au Gouvernement n° 4557

Texte de la question

CENTRES DE VACCINATION CONTRE LE COVID

M. le président. La parole est à M. Bernard Bouley.

M. Bernard Bouley. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, la cinquième vague de covid-19 submerge l'Europe et frappe la France. Le Président de la République, qui a consacré quelques minutes de sa dernière allocution télévisée à ce thème, a décidé de soumettre à un rappel vaccinal la validité du passe sanitaire des plus de 65 ans. Une campagne de rappel débutera en décembre pour les personnes âgées de 50 à 64 ans ; elle pourrait s'étendre aux moins de 50 ans : 18 millions de Français sont appelés à se faire rapidement injecter une troisième dose, et ce n'est qu'un début.

Mais la volonté du Gouvernement de faire entrer la vaccination anticovid dans le circuit ordinaire des soins de ville a entraîné la fermeture de nombreux centres de vaccination. Compte tenu de l'urgence et du nombre d'injections à réaliser, je m'inquiète de la capacité des médecins de ville et des pharmaciens à y faire face. Il faut ajouter à ce défi vaccinal la grande tension structurelle que connaît l'hôpital public. Selon l'enquête dirigée par le professeur Delfraissy, 20 % des lits des grands hôpitaux publics sont fermés faute de personnel. Devant cette situation inédite et très inquiétante, ne serait-il pas logique que les médecins libéraux soient exclusivement mobilisés à soigner et à limiter le plus possible l'hospitalisation de patients ?

Il est urgent de rouvrir tous les centres de vaccination fermés pour lever tout frein à la phase de rappel vaccinal. Mais, comme nous l'avons déjà connu plusieurs fois depuis le début de cette pandémie, des décisions sont rendues publiques et la logistique pour les appliquer reste floue ; c'est ce qui se passe pour la communication du Gouvernement sur les centres de vaccination. De plus, l'enveloppe de 60 millions d'euros d'aide financière de l'État aux centres a laissé un reste à charge aux collectivités locales, déjà exsangues.

Le Gouvernement est-il prêt à clairement s'engager à rouvrir tous les centres de vaccination et à les maintenir ouverts jusqu'au terme des campagnes de primo-vaccination et de rappel vaccinal ? Quel soutien financier complémentaire le Gouvernement peut-il apporter aux collectivités à cet effet ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, ministre des solidarités et de la santé. J'ai cru que votre question concernait l'Allemagne car vous sembliez décrire un territoire privé de centres de vaccination et de vaccins – ce n'est pas non plus le cas de l'Allemagne mais, étant donné la pression épidémique, ce pays rencontre actuellement une forte demande de vaccination et doit, pour y répondre, se réorganiser rapidement. Pour notre part, nous ne nous sommes jamais désarmés : plus de mille centres de vaccination restent ouverts sur le territoire national – un nombre élevé si on

le rapporte à la taille de notre pays.

En parallèle, nous avons basculé une partie de l'effort vaccinal des centres vers la médecine de ville. Votre groupe, d'ailleurs, nous le demandait, comme d'autres. Les médecins libéraux, les pharmaciens, les sages-femmes, les infirmiers et les kinésithérapeutes peuvent vacciner. La semaine dernière, ils ont été nombreux à commander des vaccins, réservant près de 1,5 million de doses de vaccin Pfizer, pour vacciner en ville. C'est une bonne nouvelle !

On conserve donc les centres de vaccination et on développe en même temps la vaccination en ville. Avec la possible extension prochaine de la campagne de rappel, nous devons conserver la capacité de répondre à la demande des Français. Cet été, le jour où il a fallu faire 850 000 vaccinations, nous l'avons fait. Nous adaptons notre réponse à la demande vaccinale, ce qui me paraît relever d'une gestion intelligente des deniers publics. Cela permet surtout de ne pas monopoliser trop de soignants dans des centres qui accueillent aujourd'hui moins de personnes, pour leur permettre de retrouver leur mission hospitalière – votre groupe me pose régulièrement des questions en ce sens. En effet, pour pallier le manque de soignants, la première solution est de faire en sorte que ceux-ci reviennent dans les hôpitaux quand la situation le permet.

Aujourd'hui, 6 millions de Français n'ont toujours pas été vaccinés : c'est beaucoup trop ! Tout le monde doit désormais se faire vacciner. Il faut arrêter de dire qu'on attend car on n'a pas assez de recul : le recul est désormais suffisant. On sait comment le vaccin fonctionne, on sait qu'on a douze fois plus de risques de faire une forme grave de covid quand on n'est pas vacciné. Notre pays a enregistré 30 000 cas de covid en vingt-quatre heures. C'est une hausse très importante des contaminations qui confirme, si c'était nécessaire, que nous sommes, hélas, dans une cinquième vague épidémique. Il est donc urgent de se faire vacciner et de recevoir le rappel quand c'est nécessaire. La logistique suivra, évidemment. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : [M. Bernard Bouley](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4557

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 novembre 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [24 novembre 2021](#)